

Temps verbaux et difficultés de traduction.
le cas du passé composé, du passé simple et de l'imparfait dans la nouvelle
«Mille Regrets» d'Elsa Triolet

Wafaa Farouk

Temps verbaux et difficultés de traduction.

**Le cas du passé composé, du passé simple et de l'imparfait
dans la nouvelle «*Mille Regrets*» d'Elsa Triolet**

Wafaa Farouk

Université de Helwan

Wafaa Farouk

Introduction

Le système temporel du verbe français est beaucoup plus complexe que celui de l'arabe. Si l'on compare, à titre d'exemple, la valeur des temps du passé dans les deux langues, on remarquera qu'en français : le passé composé et le passé simple expriment tous les deux le passé avec des valeurs aspectuelles plus ou moins nuancées, alors que ces temps ne sont représentés en arabe que par «*زمن الماضي*». Malgré la grande richesse lexicale de la langue arabe, le système temporel et aspectuel des temps verbaux arabes demeure beaucoup moins riche par rapport à celui du français. Ceci se reflète sur le processus de traduction d'un texte du français vers l'arabe et cause certains problèmes. Comment, par exemple, en traduisant vers l'arabe (langue cible) mettre en relief la nuance temporelle entre un verbe conjugué tantôt au passé composé tantôt au passé simple (langue source)? Questionnement qui nous a préoccupée pendant notre traduction de la nouvelle d'Elsa Triolet intitulée « Mille Regrets ». Un autre questionnement qui s'est posé et qui a suscité notre curiosité : percevant la manière étonnante avec laquelle, dans un même passage, l'auteure jongle avec les temps verbaux, nous nous sommes interrogée sur les procédés aptes à reproduire le même effet dans la langue d'arrivée.

La réponse à la première question est, en fait, attachée à celle de la seconde. Autrement dit, nous ne pouvons pas résoudre le problème de traduction des temps verbaux sans savoir le pourquoi de cette jonglerie verbale.

Wafaa Farouk

La nouvelle, sujet d'étude, est un récit en «je». La narratrice est une femme solitaire qui a tout perdu pendant la Seconde Guerre mondiale, même son amant. Elle a la nostalgie de son pays, de son amant et de sa jeunesse. C'est le discours de la solitude qui passe de la narration des sentiments aux réminiscences d'un passé turbulent. Ce qui lui a fait perdre toute homogénéité. Le système temporel utilisé par la narratrice vacille entre l'imparfait, le présent, le passé simple et le passé composé. Le paragraphe suivant résume l'état de la narratrice :

« (...) il n'y avait plus de courant. Il n'y avait plus rien entre le monde et moi. Je me sens une ombre parmi des êtres vivants. Pas encore un revenant, une ombre. Je peux déjà regarder les gens sans qu'ils me voient les regarder. » (P 46)

Notre problématique est donc la suivante : dans un passage où la narratrice saute du passé simple au passé composé pour des raisons énonciatives ou pour des raisons quelconques, comment, en traduisant vers l'arabe, illustrer cet effet énonciatif non gratuit que la narratrice veut produire dans sa narration ?

D'autre part, comment traduire l'emploi inhabituel de l'imparfait de certains verbes pour mieux communiquer au lecteur les intentions de la narratrice ? Le système verbal du français étant tout à fait différent de celui de l'arabe, quelles sont donc les astuces que peut utiliser le traducteur pour concilier l'œuvre authentique et sa traduction de sorte qu'il puisse non seulement présenter une traduction du texte, mais aussi transmettre ses effets énonciatifs et stylistiques.

Wafaa Farouk

Notre démarche dans cette analyse se répartit en deux parties : dans la première nous analyserons certains spécimens dans lesquels la narratrice jongle avec le passé simple et le passé composé, tout en essayant de proposer la traduction qui est, selon nous, la plus adéquate des cas analysés.

Dans la deuxième partie, nous parlerons des emplois particuliers de certains verbes à l'imparfait et nous tenterons de remédier au problème de traduction.

Notre point de départ est le premier paragraphe de l'incipit de la nouvelle :

« Faut-il vraiment que je parle de ce vilain bonhomme ? Je déteste qu'on se complaise dans le sale et le laid. Le vilain bonhomme me hante. Pourtant s'il fallait rêver sur tous les galets que la mer a abandonnés sur des quais pendant la tempête... Je l'ai déjà rencontré deux fois. »

Les verbes soulignés révèlent le projet narratif de la locutrice/narratrice :

- Parler implique une adresse à un destinataire. En outre, on peut parler oralement ou par écrit.
- (*déteste*: souligne une valeur axiologique négative (dysphorique) et reflète les sentiments de la narratrice. L'attitude de la narratrice vis-à-

Wafaa Farouk

vis de ce qu'elle va raconter est ainsi révélée. Les verbes sont au présent: c'est le présent de ce qui se passe dans sa conscience en ce moment de l'énonciation.

- Hanter et rêver : le discours produit est fondé sur la hantise et le rêve.

Il s'agit donc d'une narration postérieure, un retour en arrière adressé à un narrataire inconnu, mais explicite (l'interrogation ainsi que le sémantisme du verbe parler le prouvent).

Le discours envisagé se caractérise par les points suivants :

- La narration d'un fait antérieur à l'énonciation : « je l'ai déjà rencontré deux fois ».

- La narratrice s'adresse à un narrataire inconnu, mais concrétisé par l'emploi des interrogations et du vous (dans la suite du texte) qui se réfère à un destinataire.

- La narration portera, d'une part, sur des faits réels et d'autre part sur la hantise et le rêve (elle est hantée par le vieux bonhomme.)

- L'énonciation ainsi que le discours sont fragmentés.

« *Tout mon passé n'est qu'une histoire décousue, irréfléchie et merveilleuse* » (M.R. p 44)

Wafaa Farouk

Nous anticipons en disant que ceci explique l'emploi du passé composé.

Cela dit, nous passerons ensuite à l'analyse des passages qui portent une transition entre les deux tiroirs verbaux : le passé composé et le passé simple.

1- Passé composé vs passé simple :

En principe, le passé composé a un emploi différent de celui du passé simple. Le passé composé, selon H. Weinrich est le temps du commentaire tandis que le passé simple est le temps du récit. (Weinrich, H, 1973, p 21). C'est la différence principale entre les deux tiroirs verbaux. En fait, Weinrich ne s'est pas beaucoup éloigné d'E. Benveniste qui a divisé les discours en deux catégories : le discours ou l'énonciation discursive et le récit ou l'énonciation historique. Selon Benveniste, le passé simple ou l'aoriste est le temps du récit, tandis que le passé composé est le temps du discours. Son point de référence est le moment de l'énonciation. (Benveniste E, 1966, p.246). Outre cette différence, la différence entre les deux tiroirs verbaux remonte également à des raisons aspectuelles. Le passé composé est le temps de l'accompli et le passé simple saisit le procès globalement de l'extérieur. C'est pourquoi le passé simple est incompatible, par exemple, avec l'adverbe déjà.

« Je l'ai déjà rencontré deux fois », alors que « je le rencontrais déjà deux fois » est agrammatical¹.

Le point de vue de Weinrich s'applique à l'exemple suivant :

Wafaa Farouk

« Celui-ci étendit la main et prit un des pots. Une bague apparut à son doigt et se cacha à nouveau sous la manche. Et Je me suis sentie rougir parce que j'ai vu qu'il avait surpris mon regard sous le diamant. Il paya et sortit. L'épicier eut un petit hochement de tête et recommença aussitôt à s'expliquer avec les trois Anglaises. » P19

Dans ce paragraphe les verbes au passé simple sont : étendit, prit, apparut, se cacha, paya, sortit, eut, recommença. Le passé simple dans ce contexte a un emploi traditionnel, c'est-à-dire : une série d'actions, qui se passent rapidement, autrement dit un enchaînement narratif. C'est le passé du récit. Le rôle du passé simple est de donner du dynamisme à la scène narrée à cause de son aspect perfectif et ponctuel. (*Benveniste, Ibid.*, p27), tandis que les verbes au passé composé relèvent d'un emploi subjectif : Je me suis sentie, j'ai vu. Ce sont deux verbes de sentiments et de perception dont l'aspect est imperfectif, non- transitionnel² . Les sentiments de la narratrice sont mis en relief par le passé composé.

Ce qui nous mène à dire que dans le passage narratif, deux énoncés du commentaire sont enchâssés. Il y a une transition au niveau de l'attitude locution. Comment donc traduire cette distinction entre les deux plans discursifs ou plutôt les deux attitudes de locution.

Nous proposons la traduction suivante :

مد الأخير يده و أخذ أحد البرطمانات. حينئذ ظهر خاتم في إصبعه ثم
(وسرعان ما) إختفى تحت الكم. شعرت في ذلك الحين بخجل شديد لأننى

Wafaa Farouk

رأيته قد لمحني وأنا انظر خلسة إلى الخاتم الماسي. دفع العجوز ثمن
البرطمان وخرج. هز البقال رأسه خفيفا ثم عاد ليتفاهم (ليكمل حديثه) مع
الإنجليزيات الثلاث.

Une autre traduction est possible :

عندما مد الأخير يده ليأخذ أحد البرطمانات ظهر خاتم في إصبعه ثم (
وسرعان ما) اختفى تحت الكم. شعرت في ذلك الحين بحمرة الخجل تجتاح
وجهي لأنني رأيته قد لمحني وأنا انظر خلسة إلى الخاتم الماسي. ثم ما لبثت
أن دفع ثمن البرطمان وخرج. هز البقال رأسه خفيفا ثم عاد ليتفاهم (ليكمل
حديثه) مع الإنجليزيات الثلاث.

Nous voyons que du point de vue temps verbaux, l'arabe n'offre qu'une seule forme morphologique du passé. Pourtant, les effets peuvent être produits par les connecteurs et les morphèmes grammaticaux soulignés. Les frontières entre les énoncés du récit et ceux du commentaire deviennent ainsi évidentes. Le commentaire est également exprimé à partir du sémantisme des verbes « voir » et « se sentir ». La rupture dans le récit des actions du vieux bonhomme est compréhensible.

Cependant, dans l'exemple suivant, la narratrice emploie seulement le passé composé même avec la troisième personne :

« Le vieux bonhomme se tenait de l'autre côté de la rue en face de l'épicerie. Je l'ai remarqué aussitôt. Dès qu'il m'a vue sortir, il a traversé et fait quelques pas rapides dans ma direction. » P19

Wafaa Farouk

En fait, l'emploi du passé composé dans ce paragraphe est déconcertant. Pourquoi la narratrice a-t-elle eu recours au passé composé au lieu du passé simple, bien que le passé simple soit correct dans ce contexte? Quelle différence y-a-il entre les énoncés au passé composé et les énoncés suivants ?

*« Le vieux bonhomme se tenait de l'autre côté de la rue en face de l'épicerie. Je le **remarquai** aussitôt. Dès qu'il me **vit** sortir, il **traversa** et **fit** quelques pas rapides dans ma direction. »*

Il s'agit d'un emploi non causal, une action coupée et hachée. Signalons au prime abord qu'il y a un changement de scène : le premier passage se passe à l'intérieur de l'épicerie, alors que le deuxième se passe à l'extérieur. L'imparfait de « se tenait » relève de son aspect duratif imperfectif³. Autrement dit, le bonhomme est resté debout pendant un certain temps. L'intervalle entre la sortie de l'homme de l'épicerie et celle de la narratrice n'est pas petit. Pourtant il n'y a pas de transition entre les deux passages. Par exemple le deuxième passage pourrait commencer par :

« Lorsque je sortis (je suis sortie) de l'épicerie, le vieux bonhomme se tenait... ».

Il s'agit donc d'un récit fragmenté dont l'une des parties est écrite et l'autre semble être orale et bien sûr adressée au narrataire. Nous étayons notre point de vue par celui d'Alfredo Lescano à propos de l'emploi du passé simple :

Wafaa Farouk

« Il semblerait en effet que le passé simple n'est pas en réalité réfractaire à la manifestation d'un locuteur(...) Si le passé simple ne fait pas obstacle à la manifestation de la voix du locuteur, c'est la construction d'un allocutaire qui est plus compromise par ce morphème ».⁴ (Lescano, A. 2012, pp7-8)

Il est évident que dans ce paragraphe, le passé simple peut substituer le passé composé sans agrammaticalité, mais le sens sera différent. Le passé composé, vu sa structure morphologique rallongée (auxiliaire + participe passé) et la présence d'un destinataire, nous semble plus reproductif de l'effet voulu, puisqu'il donne plus de longueur à la scène hachée et non causée. Il ne s'agit pas d'une rapidité, mais d'une lenteur qui dramatise la scène : longue attente : (se tenait) ; puis de cette attente, découle ce qui suit, Tandis que le passé simple rendrait la scène plus rapide. La mise en relief dans cette scène est exprimée par l'emploi du passé composé qui relève du plan du discours. D'autant plus, il donne l'impression de proximité énonciative, c'est-à-dire il semble rattacher le moment de l'événement à celui de l'énonciation.

Une autre hypothèse que nous soutenons et qui est, à notre avis, plausible, à savoir l'emploi du passé composé dans le passage ci-dessus revient au fait que le récit est oral ou plutôt il s'agit de la feinte d'un récit oral adressé au narrataire.

Cette transition de l'écrit à l'oral est impossible à traduire vers l'arabe en fonction des temps verbaux. Le traducteur peut ajouter d'autres morphèmes, ou une marque typographique (-) pour révéler cette transition comme par exemple :

Wafaa Farouk

- كان العجوز يقف فى الناحية الأخرى من الشارع فى مقابل محل البقالة.
سرعان ما لاحظته. وعندما رآنى أخرج عبر الشارع واتجه نحوى
بخطى سريعة.

Le tiret peut ainsi marquer l'adresse à un allocutaire et délimiter la frontière entre les deux récits. Ou bien :

لك أن تتصور, كان العجوز يقف من الناحية الأخرى من الشارع.....

Le passage suivant mérite que l'on s'y attarde :

« *Je l'ai rencontré trois ou quatre jours plus tard. A nouveau dans une épicerie. Cette fois, c'était en plein jour. Son grand pardessus déboutonné, un cache-nez gris pendait autour de son cou. Je me dépêchai de quitter la boutique sans rien acheter, mais il avait déjà terminé ses achats et sortit derrière moi* » (M.R. p20)

La transition du passé composé au passé simple avec le même déictique (je) ne pourrait être gratuite. Les deux verbes « rencontrer » et « se dépêcher » sont des verbes d'action. Le passé composé de « rencontrer » n'a pas une valeur déictique, il ne se réfère pas au moment de l'énonciation, mais à un événement passé « trois ou quatre jours plus tard ». Il s'agit toujours d'un récit et non d'un commentaire. A notre avis le recours à ces temps verbaux remonte à des raisons aspectuelles. Le passé composé dénote l'accompli, (l'aspect accompli relève des temps composés) tandis que le passé simple, dans l'exemple ci-dessus exprime l'aspect non-sécant.

Wafaa Farouk

« Le procès perçu suivant l'aspect non-sécant est au contraire saisi globalement, de l'extérieur, et enfermé dans des limites ; en particulier, une borne finale lui est assignée. La distinction entre ces deux aspects (sécant et non-sécant permet d'expliquer l'emploi de certains temps verbaux. Le passé simple manifeste l'aspect non-sécant. » (Riegel, M. PELLAT, J-C, RIOUL, R.2 2005^{ème} édit. P294)

Il y a une concomitance entre un point de la tension du procès de « je me dépêchai » et du procès de « sortir ». L'énoncé peut être paraphrasé temporellement comme suit : « Alors que je me dépêchais... il sortit ». Mais l'imparfait serait inadéquat pour des raisons toujours aspectuelles : se dépêcher, a un aspect perfectif qui ne convient pas à l'emploi de l'imparfait qui est imperfectif par excellence, de même sortir. Expliquons le lien sémantique entre les procès qui se trouvent dans ce passage :

- Je l'ai rencontré trois ou quatre jours après : l'emploi du passé composé relève de son aspect accompli, donc le passé simple est incorrect surtout qu'il est incompatible avec le circonstant (trois ou quatre jours après)

- le lien logique entre je me dépêchai (pour qu'il ne me voie pas) et (Mais il avait ...) sortit est l'opposition. Se dépêcher est un verbe transitionnel, perfectif, de même sortir. Nous revenons donc à l'idée de la ponctualité du passé simple et à celle de la rapidité qui convient au sémantisme du verbe se dépêcher et engendre la rapidité de sortir comme résultat de l'action de se dépêcher. Soulignons que le passé simple dans ce passage ne peut pas être remplacé par le passé composé

La traduction que nous proposons est donc la suivante :

Wafaa Farouk

« بعد ثلاثة أو أربعة أيام قابلته مرة أخرى أيضا فى محل بقالة. سارعت بالخروج من المحل دون أن اشترى شيئا ولكنه كان قد انتهى من الشراء وخرج ورائى..

Nous déduisons une fois de plus que l'arabe ne fait pas cette distinction entre le passé composé et le passé simple. Mais l'emploi du passé composé avec le verbe se dépêcher dans cet exemple sera impossible dans la mesure où l'aspect envisagé n'est pas l'accompli. En plus, si le passé simple exprime la rapidité de l'action, il sera donc le plus adéquat notamment au sens du verbe se dépêcher.

L'emploi du passé simple dans le passage suivant ajoute à la narration une autre dimension : celle de stagnation et de distance temporelle de l'énonciation :

*« Le vieux **tourna** vers moi des yeux gris (...) il avait jeté son pardessus sur le canapé, mais cela ne changeait rien : son veston, sa chemise sous le cache-nez qu'il avait gardé, étaient de la même couleur poivre et sel que son pardessus. Sur sa tête chauve, il y avait quelques croûtes. Il était dans ce boudoir rose comme un cactus dans une serre de fleurs tendres. Je **posai** mon manteau près de son pardessus, sur le canapé. Il **m'indiqua** un petit fauteuil devant la table servie, lui-même prit un pouf et se mit en face de moi.*

*Il n'avait pas menti ! (...) Il avait de petites mains veules et je **remarquai** que ce n'était pas une, que c'étaient deux bagues qu'il portait à la main droite. » p 23*

Wafaa Farouk

Tous les verbes du premier plan sont au passé simple sauf deux (avait jeté et avait gardé) qui sont au plus-que-parfait, exigence de la concordance des temps. Le récit se situe dans le monde non actuel qui se distancie du moment de l'énonciation : l'emploi du passé simple et celui du plus-que-parfait en sont la preuve. Cette distance temporelle qu'inspire l'emploi des temps verbaux donne au récit l'aspect de rêve. L'arrière-plan et le premier plan donnent une impression de rêve. Or, comment traduire cet aspect onirique vers l'arabe ?

أدار العجوز نحوى عينيه الرماديتين (...). لقد كان قد ألقى بمعطفه على الأريكة، ولكن هذا لم يكن ليغير شيئا : سترته، قميصه تحت الشال الذى لم يخلعه كل ذلك كان له نفس لون المعطف : بلون الملح والفلفل. تناثرت (تتناثر) على رأسه الصلعاء بعض القشور. فقد كان (بدا) فى ذلك المخدع مثل (وكأنه) نبتة صبار فى صوبية زهور نضرة. وضعت معطفى بجانب معطفه، على الأريكة. أشار إلى مقعد صغير أمام مائدة و جلس هو على مقعد صغير (بوف) أمامى.

لم يكن ليكذب! كانت يداه الصغيرتان قميئتين ولاحظت أنه لم يكن خاتما واحدا بل خاتمين يضعهما فى يده اليمنى.

Nous remarquons que l'unique indice de distance que nous trouvons dans la traduction est le démonstratif arabe «وذلك»

La distance temporelle ainsi que l'aspect onirique pourraient donc être révélés dans la langue arabe à travers d'autres outils linguistiques et non à travers les temps verbaux. Ces outils peuvent être ajoutés à l'arrière-plan et non au premier plan. Par exemple, remplacer le verbe «كان» par «بدا» et «مثل» par «وكأنه».

Wafaa Farouk

Ces mots suggérés peuvent, selon nous, ajouter au discours un aspect de rêve.

Le passage suivant offre également des difficultés dans la traduction des temps verbaux :

« C'est donc pour aujourd'hui cette histoire de manteau. J'ai rendez-vous avec le vieux en face de l'épicerie où je l'ai rencontré la première fois. A quatre heures.

Il m'a posé un lapin. Je l'ai attendu jusqu'à cinq heures, mon manteau sur le bras, vêtu de mon imperméable. J'ai froid jusqu'aux os. Je l'aurais bien laissé tomber ce grossier personnage, mais j'ai besoin de ses quinze cents francs.

Je suis donc allée chez lui. J'ai eu du mal à retrouver le chemin, l'escalier et la petite porte. La petite porte était fermée à clef, il m'a fallu faire le tour. Je ne m'en sortais plus... Il était sept heures quand enfin je sonnai à la porte de l'appartement. La même femme est venue m'ouvrir. (...) La dame me claqua la porte au nez. Le vieux s'est fait prendre dans quelque chose. » p47

Les deux premiers énoncés indiquent que le récit qui suit leur est postérieur. La narratrice fait un bond temporel entre les deux énonciations. Autrement dit, les deux premiers énoncés ne relèvent pas de la même énonciation que la suite du texte, ils relèvent plutôt du monologue intérieur. La suite du texte dénote que la narratrice est en effet allée au rendez-vous

Wafaa Farouk

et qu'elle raconte ce qui s'est passé. Le temps employé dans la deuxième énonciation est, pour la majorité, le passé composé. Toutefois, deux occurrences du passé simple y sont insérées. La première « je sonnai » relève de l'aspect non-sécant du passé simple. Le deuxième passé simple est, à notre avis, pour la mise en relief et la focalisation sur l'acte « de claquer la porte ». Avec le passé simple, l'action est vue dans sa globalité et de la sorte situe cet événement «sonna» par rapport à «claqua» sans aucun rapport avec le moment de l'énonciation. Le passé composé est l'aoristique du discours, une suite d'actions juxtaposées, atomisées sans lien de causalité. Le passé composé établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent de l'énonciation. La différence entre « est venue m'ouvrir » et « claqua » qui suit à un dialogue entre la narratrice et la dame n'est pas de nature temporelle. La dame a dit à la narratrice de ne plus chercher le vieux. En outre, Nous croyons donc que l'emploi du passé simple dans «claqua» annonce une surprise ou plutôt la fin supposée de l'histoire du vieil homme.

Cependant le passé composé dans l'énoncé « Le vieux s'est fait prendre dans quelque chose » est l'équivalent d'un conditionnel. La narratrice avance l'hypothèse que le vieux soit arrêté par la police, hypothèse qui effleure le souhait. L'emploi du passé composé de l'indicatif rend le souhait, dans la conscience de la narratrice, une réalité sûre. Nous proposons la traduction suivante :

« إذا اليوم ستحسم قصة المعطف, فإننى على موعد مع العجوز أمام
محل البقالة حيث قابلته أول مرة الساعة الرابعة.

Wafaa Farouk

لقد خدعنى ولم يحترم ميعاده. ظللت انتظره حتى الساعة الخامسة أحمل معطفى على ذراعى، وارتديت بدلا منه المعطف الواقى من المطر. أشعر بالبرد حتى النخاع. كان يمكنى ألا أكرث به هذا الشخص الهمجى، ولكنى فى حاجة إلى الألف وخمسمائة فرانك التى سيعطيها لى.

ذهبت أخيرا إلى بيته. تكبدت مشقة لأجد الطريق، السلم والباب الصغير. فقد كان الباب الصغير مغلق بالمفتاح، وكان على أن ألق من الناحية الأخرى.... لم أكن لأخرج من هذا المأزق... كانت الساعة السابعة عندما طرقت باب الشقة. نفس المرأة جاءت لتفتح لى. (...) أوصدت السيدة الباب فى وجهى!

من المؤكد أن يكون العجوز قد قبض عليه فى جريمة ما.»

La mise en relief dans « claqua » peut-être encadrée par le point d'exclamation dans la traduction. tandis que la certitude souhaitée dans «s'est fait prendre» est exprimée par « من المؤكد »

La réapparition de M. Oléonard est ainsi exprimée dans le récit de la narratrice :

« Je vais rentrer, je vais encore me regarder dans la glace, peut-être ne suis-je que fatiguée, peut-être que de belles robes, des massages....

C'est alors que j'ai vu apparaître M. Oléonard. Il se détachait nettement sur la splendeur du ciel. Je ne lui dois rien puisque 'il a ma bague, et pourtant je me sens comme prise en faute. Comme

Wafaa Farouk

*si les choses qui m'étaient arrivées entre-temps je **n'avais** pas le droit de les vivre sans lui en demander la permission. Comme si je les lui avais cachées. Je me **faisais** toute petite dans mon fauteuil. Il **est passé** sans me voir,...* » P 59

Le texte commence par un monologue intérieur qui relève de l'actualité de la locutrice : emploi du futur proche.

Elle retourne ensuite à la narration fondée sur le commentaire : l'emploi du passé composé (j'ai vu, il est passé) et le présent d'actualité (dois, a,...). L'emploi de l'imparfait est dû à une rupture, à une stagnation dans le temps : »il se détachait« cet emploi exprime une apparition surnaturelle. De même l'imparfait de (je me faisais) rallonge la durée de l'action. Pour la traduction :

« سأعود إلى البيت وانظر مرة ثانية في المرأة، قد أكون متعبة فقط ،
ربما أحتاج إلى ملابس جميلة وبعض التديك... »

حينئذ رأيت مسيو أليونار. كان ينسلخ جلياً من تحت السماء الرائعة. فأنا
لا أدين له بشئ بما أن خاتمي في حوزته. وعلى الرغم من ذلك أشعر كمن
ضبطت في حالة تلبس. كما لو كان كل ما حدث لي في تلك الفترة لم يكن
لي الحق في أن أعيشه بدون إذن منه. رحت انكمش في المقعد. فمر دون أن
يراني...

Nous voyons que dans ce passage, la traduction des temps ne rencontre pas de difficultés, car, à notre avis, il s'agit plutôt d'un commentaire et non d'un vrai récit. A signaler que l'imparfait de (me faisais) peut être traduit

Wafaa Farouk

par (رحت) qui exprime un aspect inchoatif en arabe. Il est l'équivalent de
« Je me suis mise »

Dans le passage suivant c'est le passé simple qui prime :

« J'étais sous les arcades et j'allais traverser, quand j'aperçus M. Oléonard adossé à une affiche. Il se tenait là comme s'il m'attendait. Tout de suite, il se détacha de l'affiche et s'approcha de moi.

- *J'ai changé d'adresse, chuchota-t-il, venez avec moi...*

J'allais lui dire: « j'ai changé d'avis », puis je me rappelai qu'il ne pouvait pas m'entendre et je décidai que le plus simple était encore de le suivre. (...)

M Oléonard sortit une clef de sa poche et ouvrit un petit bureau sombre donnant sur la cour. J'allai vite m'asseoir à une table, passée au brou de noix, couverte de taches d'encre, et j'écrivis: « Je ne veux plus vendre mon manteau et je veux ma bague. Je vais vous rendre les cinq cents francs. » J'ouvris mon sac pour sortir l'argent, mais le vieux secoua la tête. » P 60

Il s'agit dans ce passage d'un récit proprement dit. Tous les temps sont au Passé simple et à l'imparfait malgré la première personne. Il n'y a donc aucune anomalie quant à l'emploi des temps verbaux. L'imparfait exprime l'arrière-plan. Le passé simple donne à la scène une rapidité qui révèle

Wafaa Farouk

l'impatience et le dégoût de la narratrice de sa rencontre avec le vieux. Du point de vue énonciatif, cet emploi temporel révèle une distanciation énonciative. La narratrice se distancie de son propre discours, elle se distancie de la narration d'un récit qu'elle «déteste». Nous proposons la traduction suivante:

بينما أنا واقفة تحت الأروقة وسأعبر الطريق لمحت مسيو أوليونار مستندا
على ملصق إعلاني. أظن أنه كان ينتظرني. انفصل على الفور عن الملصق
واقترب مني

- لقد غيرت عنواني، همس لي، تعالى معي

- هممت بأن أقول له: «غيرت رأيي» ثم تذكرت أنه لا يستطيع سماعي
فرأيت أنه من الأسهل أن اتبعه

أخرج مسيو أوليونار من جيبه مفتاحا وفتح باب مكتب صغير مظلم يطل
على الفناء. أسرعت بالجلوس أمام منضدة مطلية بطلاء غامق اللون تفترشها بقع
من الحبر وكتبت بضيق» لم أعد أرغب في بيع معطفي وأريد خاتمي. سارد لك
الألف وخمسمائة فرانك» وفتحت حقيبتني لأخرج النقود. ولكن العجوز هز رأسه
رافضا.

La rapidité de la scène est exprimée par le verbe «أسرعت» et le dégoût par le complément de manière «بضيق». Mais la distanciation énonciative est difficile à transmettre en traduction.

Wafaa Farouk

Nous présenterons enfin un exemple dans lequel le passage du passé simple au passé composé est dû au changement de l'instance narrative et non à une simple transition temporelle:

A la fin de la nouvelle, nous trouvons ce texte écrit en italique:

«Ce n'est que vers le soir qu'une odeur commença à percer à travers celle des jacinthes. Un locataire s'arrêta surpris...»

اقترب المساء وبدأت رائحة ما تتخلل عطر الزهور. تلك الرائحة أثارت دهشة أحد السكان فتوقف

Le récit se poursuit ainsi avec l'imparfait et le passé simple. Ensuite, commence un autre paragraphe toujours en italique:

«Elle n'était pas vivante. On a prévenu la police, un médecin est venu constater la mort.»

لم تكن على قيد الحياة. تم ابلاغ الشرطة حضر لتأكيد الوفاة

Ce changement de temps est dû, à notre avis, à un changement de voix narrative. La narratrice est morte, alors il serait inconcevable de raconter la scène de sa propre mort. Un autre narrateur qui est, selon la terminologie de G. Genette, intradiégétique prend le relai de la narration. Pour le deuxième paragraphe au passé composé nous croyons que c'est un autre narrateur qui pourrait être extradiégétique ou bien l'auteure qui intervient pour annoncer la fin de la nouvelle. Nous étayons notre point de vue par l'emploi de l'indéfini «on» qui révèle l'effacement énonciatif. Nous voyons que dans ce cas de changement de voix narratives, il est presque impossible de le transmettre vers l'arabe en fonction de temps

Wafaa Farouk

verbaux. Nous ne voyons pas d'autres outils linguistiques qui puissent mettre en évidence ce changement de voix narratrices.

Nous suggérons donc pour remédier à ce problème énonciatif que le traducteur ait recours, s'il est possible, à l'insertion de discours rapportés ou probablement à la narration à la troisième personne dans ces cas de distanciation énonciative ou de changement d'instances narratives.

Nous concluons qu'il s'avère ainsi difficile de traduire cette transition aspectuelle du passé simple au passé composé ou du passé composé au passé simple pour transmettre le message implicite à la langue cible, l'arabe. Les effets produits par l'emploi de l'un ou de l'autre exigent du traducteur l'invention d'autres outils linguistiques de compensation, ce qui rend difficile la tâche du traducteur.

Dans la deuxième partie du travail nous passerons en revue quelques cas d'emploi particulier de l'imparfait.

L'imparfait :

« L'imparfait dénote un procès situé hors de l'actualité présente du locuteur. Il prend une valeur temporelle quand le procès est décalé dans le passé et une valeur modale quand le procès est envisagé comme possible hors de l'univers réel. (...) Avec l'imparfait en effet, le procès perçu de «l'intérieur» ce qui permet de le séparer en deux parties et de distinguer ce qui est effectivement réalisé et ce qui ne l'est pas encore... » (RIEGEL, M, PELLAT, J-C, RIOUL, R, Op. Cit., p305)

Wafaa Farouk

Cependant, nous avons repéré certains imparfaits qui méritent que l'on s'y attarde.

« *Le vieux **tirait** les cordons de lourdes tentures roses devant la fenêtre : le soleil sauta sur l'occasion, fit briller du satin rose, l'or de la théière sur la table, le verre des tableaux...* » p 22

En fait le procès « tirer les cordons » est d'aspect perfectif. Le fait de tirer les cordons des rideaux ne prend pas de temps. Dans ce contexte, le passé simple serait aussi adéquat. Mais l'imparfait donne à l'acte de tirer une valeur durative et d'ampleur à l'action. D'autant plus, il théâtralise la scène (tirer les cordons d'un rideau évoque le théâtre) : pendant qu'il tirait les cordons, le soleil sauta sur l'occasion. Mais nous pouvons traduire cet imparfait vers l'arabe comme suit :

« كان العجوز يشد أحبال مظلة وردية ثقيلة أمام الشباك »

Cette traduction nous paraît littérale et faible, nous proposons donc la traduction suivante :

بينما كان العجوز يشد أحبال مظلة وردية ثقيلة، أمام الشباك، ألقنت أشعة الشمس ببريقها على الحرير الوردى و على إبريق الشاي المذهب الموجود على المنضدة وعلى زجاج اللوحات.

Nous voyons que nous devons avoir recours à une phrase complexe pour obtenir une traduction pertinente. Et ceci s'effectue par l'ajout du circonstant arabe « بينما ». Le changement s'opère au niveau de la syntaxe de la phrase arabe.

Wafaa Farouk

Nous aimerions souligner un aspect assez fréquent dans les romans français à savoir la combinaison de l'imparfait avec l'adverbe maintenant, adverbe en principe déictique.

Cependant la traduction de cet adverbe par son équivalent arabe en présence de l'imparfait serait agrammaticale :

Dans l'énoncé :

« *Maintenant je fumais une cigarette anglaise* » P23

والآن كنت أدخن سيجارة إنجليزية»

Mais nous voyons plus pertinente la traduction suivante :

والآن أرانى أدخن سيجارة إنجليزية.....»

L'ajout du verbe arabe «أرانى» révèle que la narratrice se représente la scène dans sa mémoire

Et ce n'est pas l'unique exemple dans la nouvelle. La narratrice fait un retour en arrière et réactualise des scènes passées.

Le « Maintenant » se réfère à un moment de conscience de la narratrice, alors que l'imparfait renvoie au moment de l'événement «fumer».

Nous avons repéré un autre emploi de l'imparfait qui nous paraît inhabituel :

« *J'écrivais : «Laissez-moi réfléchir». Il rangeait ses liasses dans une petite valise qu'il avait tirée de sous le canapé. Il remettait son veston, son pardessus.* » P26

Wafaa Farouk

L'imparfait de « écrire » et « de remettre » attire l'attention. En principe l'imparfait avec le verbe écrire qui est un verbe imperfectif transitionnel dénote ou bien la longue durée du procès d'écrire ou bien l'itération. Mais ceci n'est pas le cas dans l'exemple envisagé. La narratrice écrit un petit mot au vieux sourd. A notre avis, l'emploi de l'imparfait remonte à la focalisation et à la mise en relief qui correspondent à l'action de réfléchir. Autrement dit, la narratrice met en relief cet acte de réfléchir en employant l'imparfait avec le verbe écrire ce qui prolonge la durée de la scène.

Pour le verbe « remettre » nous voyons aussi que l'emploi de l'imparfait n'est pas habituel. Ce verbe est un verbe perfectif transitionnel qui n'exige pas le recours à l'imparfait. Toutefois, l'imparfait dans ce cas, rallonge la scène, c'est un imparfait de focalisation, dans la mesure où la narratrice focalise sur ces deux actions «écrire et remettre» pour s'arrêter un certain moment sur cette scène. Cet emploi particulier de l'imparfait transmet au narrataire le sentiment de stupéfaction de la narratrice.

L'imparfait «j'écrivais» et «remettait» appartiennent à cette catégorie d'imparfait que nous pouvons nommer, à la suite de D. Maingueneau, l'imparfait de narration où l'imparfait est employé comme premier plan (D. MAINGUEAU, 1991 p93). Cet imparfait dynamique permet d'éviter «la distanciation évoquée par le passé simple et sans avoir recours au passé composé qui s'intègre mal dans une chaîne narrative».

Pour traduire ces deux emplois de l'imparfait vers l'arabe, il serait incorrect de dire :

Temps verbaux et difficultés de traduction.
le cas du passé composé, du passé simple et de l'imparfait dans la nouvelle
«Mille Regrets» d'Elsa Triolet

Wafaa Farouk

« كنت أكتب »

Mais plutôt :

كتبت

En ajoutant un complément de manière :

كتبت ببطء أو كتبت وأنا مستغرقة في التفكير

De même pour le verbe «remettre»

كان يضع....

Mais

وضع»

Nous aborderons ici un autre emploi de l'imparfait à savoir ce que Weinrich appelle transition temporelle du premier degré (Weinrich H. *Op. Cit.* p.226.)

Ce type d'imparfait existe dans le passage analysé ci-dessus à la page 10 de cet article. Après une séquence narrative dans laquelle la narratrice décrit le cadre où elle était en employant le présent aoristique, elle encadre son discours par trois points de suspension et un verbe à l'imparfait:

« Je n'avais pas peur, comment aurait-on peur sous ce ciel bleu, avec tout autour de soi des promeneurs bruyants, des enfants qui dorment dans leurs voitures poussées par de jeunes femmes attentives, la mer qui joue au soleil comme un

Wafaa Farouk

*poisson nacré, et ce gosse qui se jette dans mes jambes avec son
tricycle... Le vieux marchait à côté de moi. » p 20*

Les trois points de suspension soulignent les frontières entre le rêve, la belle ambiance dans laquelle la narratrice se trouvait en utilisant le présent historique et le retour à la narration de l'histoire du vieux, qui est, pour elle une sorte de cauchemar. Cette transition temporelle est selon Weinrich, une transition du premier degré dans laquelle le locuteur change de perspective de locution. Nous retournons à la traduction de cette séquence car le problème est, pour la traduction comment transmettre cette transition vers l'arabe :

لم أكن خائفة وكيف يمكنني أن أخاف تحت هذه السماء الزرقاء، تحيط بي ضوء الناس التي
تتنزه وأطفال نائمون في عرباتهم التي تجرها بحرص أمهات شابات والبحر يلعب تحت الشمس
مثل سمكة فضية وهذا الطفل الذي يرتدى بين ساقاي بدراجته الثلاثية... كان العجوز يمشى
بجانبي.

Évidemment, on pourrait utiliser l'imparfait de l'arabe en ajoutant au verbe le morphème «كان» mais la traduction serait faible. Cette transition existe donc dans la langue arabe, sauf que, quelquefois, le verbe peut être remplacé par le participe présent arabe «إسم الفاعل» comme c'est le cas de «نائمون».

Le même jeu se répète dans la suite du texte, après que la narratrice a accepté de suivre le vieux :

Wafaa Farouk

« C'était maintenant un chemin qui **montait** dans un grand calme. Autour de villas oubliées au fond de jardins déserts, des mimosas **fleurissaient** pour leur plaisir. Les villas **avaient** les volets fermés pour ne pas se laisser éblouir par le soleil, des palmiers **époussetaient** le ciel, et les piquants d'énormes cactus **gardaient** ces paradis... Le bonhomme **grimpait** devant moi un étroit escalier de pierre entre deux enclos, derrière lesquels se **dressaient** des murs de verdure. Enfin, **il s'arrête**. Il tire une clef de sa poche et ouvre une petite porte dans l'enclos. Nous **sommes** sous une charmille, cela sent fort comme si nous étions entrés chez Guerlain. Il faut encore grimper. Nous voilà devant une villa. » p21

Dans ce passage la transition temporelle s'opère entre l'imparfait de l'arrière-plan et le présent aoristique. Cette transition est, selon Weinrich, une transition au niveau de la perspective de locution. Les verbes soulignés sont à l'imparfait. Avec cet imparfait d'arrière-plan, les scènes sont filtrées par la conscience de la narratrice qui veut donner à sa narration une valeur durative et présente ainsi ces événements de l'intérieur en cours du déroulement. Les trois points de suspension délimitent les frontières entre l'arrière-plan (le décor paradisiaque) et le premier plan dans lequel le verbe grimper, toujours à l'imparfait qui donne à l'action de grimper une lenteur qui correspond à l'âge du vieillard. Cette lenteur est étayée par l'adverbe enfin. Nous nous arrêtons d'abord à «grimpait». Faut-il le traduire vers l'imparfait arabe «كان العجوز يتسلق» ou bien le passé «تسلق». A notre avis il vaudrait mieux le traduire «راح العجوز يتسلق» dans la mesure

Wafaa Farouk

où cette expression indique un aspect duratif.

La transition vient ensuite entre la perspective de locution à travers l'emploi du présent.

أخيرا يتوقف. يخرج مفتاحا من جيبه ويفتح بابا صغيرا داخل قطعة الأرض
المسورة. لنجد أنفسنا في ممر محفوف بالأشجار تنبعث منه عطورا كما لو كنا في
متجر جيرلان, يجب الاستمرار في التسلق. وها نحن أمام فيلا.

La transition de perspective de locution est faisable en langue arabe à travers l'emploi du présent historique.

Conclusion

Le présent travail a mis l'accent sur la traduction des temps verbaux vers l'arabe, trois temps verbaux pleinement différents.

Le passé composé et le passé simple sont traduisibles vers l'arabe par l'unique forme du passé «زمن الماضي» qui reproduit le côté temporel sans focaliser sur la différence aspectuelle. Nous ne trouvons en langue arabe ni les différences d'aspects, ni les niveaux de transitions temporelles déjà mis en relief par l'analyse. De ce point de vue, en arabe, la différence entre l'énonciation historique et celle du discours ne peut en aucune façon être reproduite au niveau des temps verbaux. Le traducteur doit alors chercher d'autres outils linguistiques lui permettant de traduire les transitions temporelles du passé simple au passé composé et vice-versa. Ces outils ne sont jusqu'à présent ni généralisés ni théorisés. Ils dépendent du talent du traducteur et de ses compétences.

Wafaa Farouk

Pour les emplois particuliers de l'imparfait déjà analysés dans ce travail, ils peuvent être remplacés par le passé de l'arabe bien que l'imparfait ait un équivalent arabe en ajoutant le verbe «كان» au verbe pour indiquer l'aspect duratif dans le passé. Dans d'autre cas, l'imparfait peut être paraphrasé en arabe par le recours à un complément de manière comme dans le cas d'«écrivait» analysé ci-dessus. Notons bien qu'il serait assez difficile de déduire une règle générale à partir de la présente analyse. Pour ce faire, il nous faudra un grand éventail de textes. Ce qui dépasse le cadre de cet article.

En fin de cette étude nous espérons avoir ouvert aux chercheurs à venir de nouveaux domaines d'étude et avoir déblayé un chemin qui s'avérait difficile et même incontournable.

Wafaa Farouk

Notes bibliographiques

1 «-La caractérisation du passé simple par J. Damourette et E. Pichon selon laquelle il donne du procès une vision « ponctuelle » rencontre donc un certain nombre de propriétés formelles, en particulier avec déjà,...» LEEMAN, Danielle, « Le passé simple et son co-texte, examen de distribution », in *Langue Française*, Temps et contexte, n°138, 2003, p 28.

2- «Nous appelons aspect 1 la forme lexicale de l'aspect, autrement dit la modalité de l'action, c'est-à-dire la nature de l'idée contenue dans le lexème verbal pris hors de tout contexte. Sont dits «transitionnels» les lexèmes qui ne contiennent pas en eux-mêmes l'idée de durée et impliquent en quelque sorte le début et la fin du procès. Ex : entrer, sortir, s'apercevoir, mettre, jeter, etc....

Sont dits « non-transitionnels » les verbes exprimant un état, une action susceptibles de se prolonger indéfiniment et qui n'ont pas besoin d'atteindre leur limite finale pour devenir réels tels que : être, avoir, manger, ou qui contiennent une idée de répétition: radoter, se redire, etc... » DE BOTH-DIEZ, A.M. (1985): «L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du Passé simple et du passé composé au niveau textuel», in *Langue française*, n° 67, 1985, p 6.

A signaler que certains linguistes ont appelé ces deux aspects: l'aspect sémantique qui se subdivise en imperfectif statif (exister, être, vivre, etc.) et imperfectif dynamique (manger, marcher, courir...) et l'aspect perfectif pour le transitionnel; les verbes comme (sortir, entrer, mourir...etc.) BOUTET, O. (1993) *La syntaxe du Français*, 2^{ème} édition, Paris, PUF.

La syntaxe du Français ,colle.s ,colle .Les verbes comme) sortir ,entrer ,mourir. qui se subdivise en imperfectif statif) exist

3- «Il y a imperfectivité lorsque le verbe est présenté d'une manière telle qu'une partie du procès est vue réalisée alors que l'autre n'est envisagée que dans sa virtualité. La durée est alors rendue sensible. C'est le cas du présent et de l'imparfait, lequel est souvent présenté comme une sorte de présent du passé.» De BOTH-DIEZ, A-M, (1985), art. cit. p 7

Wafaa Farouk

Bibliographie

Le corpus

TRIOLET, Elsa. (1942, 2015). Mille regrets. Préface de Macha MERIL.
Paris. Denoël.

Ouvrages théoriques

- BENVENISTE, Emile (1966). Problèmes de linguistique générale. Paris.
Gallimard.

- CHARADEAU, Patrick (1992). Grammaire du sens et de l'expression.
Hachette. Paris.

-MAINGUENEAU, Dominique (1991). L'énonciation en linguistique
française. Paris. Hachette.

- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René (1^{ère} édit.
1994, 2^{ème} édit. 2005). Grammaire méthodique du français. Paris. PUF.

- Weinrich, Harald (1973). Le temps, Le récit et le commentaire. trad. par
Michael Lacoste. coll. Poétique, Seuil. Paris.

- (1989). Grammaire textuelle du français. trad. par Gilbert Dalgalian et
Daniel MALBERT. Paris. Didier/ Hatier.

Articles de Périodiques

- DE BOTH-DIEZ, Anne-Marie(1985)). « L>aspect et ses implications
dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé
au niveau textuel » in *Langue française*. n° 67 La pragmatique des temps
verbaux : 5-22.

Wafaa Farouk

- LESCANO, Alfredo. (2012). « Le passé simple n'est jamais subjectif » in *Tranel*. n° 56 : 61- 76.
- LEEMAN, Danielle. (2003). « Le passé simple et son co- texte, examen de distribution ». in *Langue Française*, Temps et contexte. n°138. 2003 : 20-34
- Moeschler, Jacques. (1998, septembre). « Le Temps dans la langue de la grammaire à la pragmatique ». in *Langues*. vol. 1, n°1.
- TOURATIER, Christian (1989). « Récit et temps verbaux ». in *L'Information grammaticale*. n°41 : 3-5
- VET, Co (1981). « La notion «de monde possible» et le système temporel et aspectuel du français ». in *Langages*, 15^{ème} année. n° 64 : 109-124.
- (1985) : « Univers du discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur ». in *Langue française*. n° 67. La pragmatique des temps verbaux : 38- 58.

مراجع عربية

- الراجحي، عبده. (١٩٨٣)، التطبيق النحوي. بيروت. دار النهضة العربية
- حسان، تمام. (١٩٧٩) اللغة العربية معناها ومبناها. القاهرة. الهيئة المصرية العامة للكتاب.
- يقطين، سعيد. (١٩٩٣). تحليل الخطاب الروائي، الزمن- السرد- التبئير. الطبعة الثانية. بيروت. المركز الثقافي العربي.

